



Présentation de l'Alliance internationale contre la faim (AICF)

Le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (1996) et les Objectifs du Millénaire pour le développement (2000) ont ouvert la voie à la mise en œuvre et au soutien d'activités de lutte contre la faim à l'échelle mondiale. La Déclaration de Rome du Sommet mondial de l'alimentation a mis en avant l'objectif de réduction de moitié de la faim dans le monde pour 2015 au plus tard. Les Nations Unies ont établi la réduction de la faim et de la pauvreté comme premier objectif du Millénaire pour le développement.

En 2002, réunis au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cet objectif, les délégués ont pris nettement conscience de la nécessité de travailler de concert à accélérer les efforts au plan mondial pour pouvoir l'atteindre. La Déclaration finale du Sommet, intitulée « Alliance internationale contre la faim », soutient l'idée de rassembler les organisations déjà engagées dans la lutte contre la faim et la pauvreté afin qu'elles se fassent mieux entendre et qu'elles donnent plus de poids à leurs efforts de plaidoyer.

En approuvant la Déclaration par acclamation, les États membres ont eux-mêmes demandé à la FAO de ne ménager aucun effort pour réunir tous les partenaires potentiels au sein d'une alliance qui œuvrerait à l'accomplissement des objectifs du Sommet de 1996. La Déclaration exhorte les « gouvernements, organisations internationales, organisations de la société civile et [le] secteur privé à intensifier leurs efforts pour agir en tant qu'alliance internationale contre la faim de façon à atteindre les objectifs du SMA en 2015 au plus tard. À cet effet, il convient que les parties encouragent une action coordonnée ».

Déclaration de principes de l'AICF

L'Alliance internationale contre la faim a ceci de particulier qu'elle ne suit pas de critères fixes. Son point de mire principal est de réunir des organisations qui existent déjà autour d'un objectif commun, dans une alliance qui leur donne la possibilité de parler d'une seule voix, de se doter d'un projet politique et de plaider en faveur d'un soutien politique à la lutte contre la faim et la pauvreté. Les alliances nationales représentent de nouvelles modalités permettant de tirer parti des synergies entre les compétences et les infrastructures aux plans national et international – des plus hauts niveaux de gouvernement jusqu'aux bénéficiaires pris individuellement, en passant par la sphère associative – en mettant en valeur les structures qui existent déjà, plutôt qu'en créant une nouvelle entité.

Les principes de l'Alliance internationale contre la faim ont été conçus pour soutenir la croissance d'une organisation dynamique. Ils répondent à l'orientation actuelle de l'Alliance internationale, mais ils peuvent aussi être modifiés ou adaptés selon l'évolution de ses besoins et de ceux de ses partenaires au sein des alliances nationales.

Principes de l'AICF

L'AICF est une association volontaire dont les membres partagent la même volonté d'éradiquer rapidement la faim dans le monde. Quiconque souscrit aux objectifs et principes de base est libre d'y adhérer. L'activité fondamentale de l'association est de créer des partenariats entre la société civile et les pouvoirs publics afin de définir et d'adapter des stratégies, des politiques et des programmes qui:

- contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation en renforçant l'engagement national et mondial d'élimination de la faim et de la pauvreté et en développant les activités dans ce sens;
- favorisent le dialogue sur les mesures les plus efficaces pour réduire la faim et la pauvreté;
- encouragent une action de soutien mutuel des pouvoirs publics et des autres parties prenantes dans la lutte contre la faim; et
- associent et habilite des associations de la sphère civile locale et des bénéficiaires individuels en qualité de partenaires à part entière au sein des alliances nationales pour participer à la recherche et à la mise en œuvre de solutions qui apporteront des changements tangibles à leur existence et à celle des générations à venir.

Définir le besoin d'établir des alliances nationales contre la faim

Le partenariat au sein de l'AICF met l'accent sur l'intérêt qu'il y a à regrouper les atouts d'organisations gouvernementales et non gouvernementales locales, nationales et internationales, d'associations locales, d'organisations de services sociaux et d'organisations religieuses, du secteur privé et de personnes intéressées à titre individuel, autour de la mission commune consistant à œuvrer à l'éradication de la faim et de la pauvreté. Cependant, l'AICF est par ailleurs consciente que c'est aux pays qu'il appartient de faire les plus grands efforts pour éradiquer la faim et la pauvreté.

Du fait qu'elles constituent un espace de travail en commun pour les pouvoirs publics et la société civile, les alliances nationales peuvent contribuer notablement à l'accomplissement des objectifs de l'AICF. Cependant, elles doivent tout d'abord renforcer leurs capacités de promotion, de reddition de comptes, de mobilisation de ressources et de coordination des programmes.

Au sujet de ce guide

Le présent guide a pour objet d'aider les alliances nationales naissantes à mettre en œuvre des activités initiales, ainsi que les alliances nationales déjà en place à étoffer leur programme de travail. Le lecteur trouvera ici des informations qu'il est libre d'appliquer de manière linéaire ou d'adapter sélectivement pour répondre aux besoins locaux ou nationaux. Elles ne se veulent en aucun cas normatives. Il s'agit de fournir des orientations et de l'aide par une série de suggestions d'activités et d'initiatives, ainsi que d'exemples concrets de bonnes pratiques.



Le démarrage: comment organiser et développer des alliances nationales contre la faim

À qui revient l'initiative d'une alliance nationale ?

Le dénominateur commun, lorsqu'il s'agit de déterminer qui entamera le processus de formation d'une alliance nationale, est un engagement profond à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim pour 2015 au plus tard. L'initiative peut venir d'une organisation non gouvernementale (ONG) locale, d'un partenaire international de l'AICF ou du gouvernement du pays lui-même – c'est-à-dire de toute organisation consciente de l'intérêt qu'il y a à travailler de concert et dans un esprit de participation et qui souhaite joindre sa voix à d'autres pour constituer un front plus fort.

L'AICF peut apporter un soutien administratif à ce stade initial par l'intermédiaire de la représentation locale de ses organisations membres ou de son Secrétariat. Une fois créée, l'alliance nationale n'a pas de règles établies à suivre ni d'obligations à observer. Les entités nationales s'organisent elles-mêmes en fonction de leur situation particulière, elles fixent leurs propres objectifs, définissent leurs propres calendriers et système d'établissement de rapports et planifient les étapes qu'elles auront à suivre en fonction des besoins qu'elles considèrent comme les plus urgents et les plus faciles à satisfaire dans leurs pays respectifs.

Initiatives conduites par la société civile

Aux **États-Unis d'Amérique**, c'est l'organisation qui a assumé la tâche de créer une Alliance nationale. Mettant l'accent sur la sensibilisation et consciente du pouvoir que peut avoir une alliance nationale quand il s'agit de faire pression sur les pouvoirs publics en faveur d'une aide accrue au développement, elle a réuni une multitude d'organisations interconfessionnelles ainsi que d'autres groupes et personnes engagés dans la lutte contre la faim et la pauvreté, tels que des banques alimentaires, des fondations privées et des organisations caritatives.

Caritas **Burkina Faso**, avec le soutien de la FAO, a mis à profit toute sa présence nationale pour rechercher des partenaires potentiels dans la sphère de la société civile et placer des projets existants sous l'égide de l'Alliance nationale. Caritas y a tout d'abord invité ses organisations partenaires, dont le Club TeleFood de l'Université de Ouagadougou, avant de s'élargir à l'ensemble des groupes intéressés, dont des organisations d'agriculteurs et de femmes.

Alignement sur des réseaux existants

Le mandat du Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA), au **Brésil**, est très voisin de celui de l'AICF. Le CONSEA, composé d'organisations gouvernementales et civiles, coordonne les efforts nationaux concernant le « droit à l'alimentation ». Prenant acte des possibilités de collaboration, le Brésil a adhéré à l'AICF, mais a décidé que son alliance nationale conserverait le nom reconnu de CONSEA. Aucune entité nouvelle n'a été créée. L'AICF a le bénéfice de l'existence d'une alliance nationale au Brésil et le Brésil tire profit, pour sa part, de l'association du CONSEA et de l'AICF.

La situation est similaire en **Irlande**. Le *Freedom from Hunger Council* (GORTA), réseau irlandais d'ONG principalement à vocation religieuse œuvrant dans le domaine de l'aide internationale au développement, est désormais devenu l'Alliance nationale d'Irlande mais il a conservé son nom. Le GORTA soutient de manière permanente l'AICF. En devenant l'Alliance nationale d'Irlande, il sera à même de développer sa collaboration encore plus avant.

Initiatives conduites par les pouvoirs publics

Le Gouvernement de l'**Angola** avait admis l'intérêt d'avoir une Alliance nationale, mais ne disposait pas de l'infrastructure nécessaire. Un soutien a été apporté par la FAO, le FIDA et le PAM, qui se sont coordonnés pour définir des projets susceptibles d'être utiles à la mise en œuvre d'une alliance nationale. Ces trois organisations ont aussi fourni des outils de communication pour sensibiliser l'Alliance nationale en Angola et faciliter la coordination pour la mise en relation des organisations et des programmes existants.

En **Indonésie**, le Gouvernement a rencontré des représentants du Réseau national des agriculteurs en vue de proposer la création d'une Alliance nationale. Avec la contribution du secteur privé, la nouvelle Alliance nationale met actuellement en œuvre des activités de reconstruction consécutive au tsunami.

Initiatives d'organisations du système des Nations Unies

En **France**, c'est une association nationale ayant pour vocation de soutenir les initiatives de la FAO qui a conduit à l'établissement de l'Alliance nationale. La FAO a facilité les activités initiales, soutenu le processus et, pour sensibiliser, elle a parrainé le lancement de l'Alliance nationale au Salon international de l'agriculture de Paris en 2005. En 2006, le PAM a lui aussi adhéré à *Alliés contre la faim*.

Avec le soutien de la FAO, le Comité du **Honduras** de la Journée mondiale de l'alimentation, composé de représentants de l'État, a élargi son mandat pour intégrer en son sein des organisations de la société civile et il a créé une Alliance nationale. Celle-ci a ensuite adhéré à la Stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté et mis en œuvre des activités de formation, des séminaires et des programmes d'éducation et de développement rural.

Un processus analogue a eu lieu à **Madagascar**, où le Comité de la Journée mondiale de l'alimentation a élargi son mandat pour devenir Alliance nationale. Dans ses activités, l'Alliance met l'accent sur la sensibilisation grâce à des manifestations nationales telles que la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

En **Jordanie**, le représentant de la FAO a suggéré que Son Altesse Royale la princesse Bama Bint Talal dirige la création d'une Alliance nationale. La princesse a toujours fait preuve de son attachement à des causes caritatives et c'est sous son patronage et en consultation avec le Gouvernement et la société civile que l'Alliance nationale a été mise sur pied.

Initiatives communautaires

Le FIDA et la FAO ont organisé plusieurs consultations dans des villages de l'État du Meghalaya (**Inde**) partenaires du FIDA dans des projets de développement rural de niveau communautaire, en vue d'améliorer les capacités des membres des groupes concernés dans des domaines en rapport avec la réduction de la faim et de la pauvreté. À la suite des consultations, à l'occasion desquelles les villageois ont dressé un plan de leurs besoins et de leurs difficultés à parvenir à la sécurité alimentaire, la communauté a décidé d'établir une Alliance contre la faim à conduite locale. Cette Alliance animée par la communauté a reçu le plein soutien des pouvoirs publics locaux et d'organisations d'inspiration religieuse.

Planification de la réunion initiale

Dès le tout début, il est extrêmement important de présenter la mise en place d'une alliance nationale contre la faim comme l'occasion pour les organisations participantes d'améliorer leur efficacité. La première réunion doit communiquer aux participants l'idée qu'ils sont invités à se joindre à un groupe de professionnels engagés, tournés vers l'action et convaincus qu'en travaillant ensemble ils renforceront leur présence dans le débat national.

Ainsi, la réunion initiale – où est présentée une proposition visant à établir une alliance nationale – doit accueillir un échantillon largement représentatif d'organisations et de personnes qui, non seulement tireront profit du travail réalisé ensemble, mais auront aussi leur pierre à apporter à l'édifice. Le choix d'un lieu approprié, celui des personnes à inviter et la préparation de l'ordre du jour de la réunion sont autant d'éléments qui exigent une réflexion attentive car, comme on le dit souvent, « on a une seule occasion de faire une première bonne impression ».

Qui inviter

Il est important d'avoir une liste aussi complète que possible avant de programmer la première réunion, afin d'éviter d'omettre un participant potentiellement important. Pour ce, il faudra éventuellement effectuer des recherches pour recenser l'ensemble des personnes, organisations, ministères et programmes déjà engagés dans la lutte contre la faim et la pauvreté, ainsi que toutes les personnes dont le travail peut avoir une incidence sur la pauvreté et la faim, comme par exemple les organisations œuvrant dans le domaine de la santé, et pour s'assurer leur présence. Peuvent être concernées, entre autres, les catégories suivantes:

- organisations à base communautaire
- antennes locales et nationales d'ONG internationales
- bureaux de représentation locale d'organisations du système des Nations Unies
- représentants de ministères
- associations d'agriculteurs locales
- groupes religieux
- organisations de services sociaux
- universités et institutions de recherche
- filière de production et commerce agroalimentaires.

Dresser la liste des invités

Les organisations internationales d'aide au développement qui travaillent avec des partenaires locaux et nationaux disposent souvent de listes d'organisations et de personnes travaillant sur la question de la faim et de la pauvreté dans le pays concerné, ou ont accès à ces listes, qui peuvent servir de point de départ. Celles-ci, une fois contactées, pourront souvent à leur tour fournir des références d'autres organisations ou personnes.

Il peut être nécessaire de prendre particulièrement soin de rechercher les organisations locales et les associations de la sphère civile, notamment celles d'entre elles qui sont animées par des femmes, des jeunes et des agriculteurs. Leur participation à l'alliance nationale peut être extrêmement bénéfique, tant pour elles-mêmes que pour l'alliance. Pourtant, souvent, les petites organisations locales méconnaissent les activités d'autres organisations ou n'ont pas conscience qu'elles peuvent se rassembler. Certaines sont tellement axées sur leurs besoins spéciaux et sur leurs projets ciblés localement qu'elles ne prennent pas la mesure de l'impact que leur présence pourrait avoir sur une alliance aux objectifs et aux aspirations plus larges.

Des représentants des médias qui traitent des questions sociales peuvent eux aussi être invités à y participer si leurs organisations le leur permettent. Avant tout, il est important de n'inviter que les personnes et organisations qui travaillent réellement sur les problèmes de faim et de pauvreté dans le pays, qui partagent les objectifs et principes fondamentaux de l'AICF et qui apporteront leur contribution à l'Alliance sous forme de compétences spécialisées et de ressources.

En **France**, l'Alliance nationale a mis sur pied un comité des médias et de la communication pour promouvoir des actions de sensibilisation, en particulier à l'occasion d'événements comme le Salon international de l'agriculture à Paris et la Journée mondiale de l'alimentation. Au Salon de l'agriculture en 2005, elle a invité des personnalités de premier plan, dont le Président français, M. Jacques Chirac, et le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf.

L'idée d'une Alliance nationale de l'**Argentine** a été présentée à un séminaire national sur la sécurité alimentaire parrainé par le Gouvernement. Apportant son soutien, la FAO avait suggéré que le Gouvernement invite la société civile et les médias à cette rencontre, ce qui a été crucial pour élargir la participation de l'Alliance nationale. Les participants y ont cerné les domaines d'action prioritaires visant à éliminer la pauvreté et la faim et ils ont pris des mesures initiales pour établir leur Alliance nationale.

Le Gouvernement de la **Bolivie**, avec le soutien de la FAO, a réuni un large éventail d'organisations pour participer aux réunions initiales, dont des associations d'agriculteurs, des syndicats de travailleurs, des organisations d'aide au développement, des sections nationales d'ONG internationales, des représentants du système des Nations Unies, des associations de femmes et des universités.

Choix du lieu et envoi des invitations

L'idéal est que le lieu retenu pour les réunions de l'alliance nationale soit politiquement neutre et facile d'accès. Toutefois, des considérations d'ordre pragmatique peuvent conduire à accepter que les réunions soient accueillies gratuitement par des instances gouvernementales nationales ou locales à défaut d'une autre solution.

Les situations sont fort variées, de même que les usages locaux, en ce qui concerne les délais d'envoi et les modalités de transmission des invitations. La fiabilité du système postal local ou l'accès des populations locales au courrier électronique sont également à prendre en compte. D'une manière générale, le mode idéal de convocation à une première réunion serait une invitation transmise sur un support en papier, suivie d'un appel téléphonique personnel. L'invitation devrait mentionner l'heure et le lieu de la réunion, mais aussi comporter une présentation générale de l'AICF et une note faisant le point sur la situation du pays en matière de faim et de pauvreté.

Elle pourrait également s'accompagner d'une liste des autres personnes, organisations et représentants de l'État qui sont invités et de l'ordre du jour proposé. Les participants pourraient d'ailleurs être invités à formuler leurs suggestions éventuelles quant aux points à ajouter à l'ordre du jour, le cas échéant.

Préparation de l'ordre du jour de la première réunion

La première réunion doit être considérée comme une occasion pour les personnes présentes de procéder à un « tour de table » pour faire connaissance, et il est donc important que l'ordre du jour indique que tous les participants auront l'occasion de se présenter, de motiver l'intérêt qu'ils ont à se joindre à l'alliance nationale et d'indiquer en quoi ils pourront contribuer à son travail. L'hôte de la réunion devra être prêt à exposer le travail de l'Alliance internationale, présenter des exemples d'activités et de structures organisationnelles dans d'autres alliances nationales et analyser les types de décisions qui seront prises lors de réunions ultérieures, décisions ayant trait, par exemple, au choix d'une direction et d'une structure organisationnelle et à la définition de cibles et d'objectifs.

L'ordre du jour des réunions initiales doit être distribué aux participants à l'avance. Quelle que soit sa structure, il doit donner une idée des objectifs, tant à court terme qu'à long terme, de l'alliance nationale et des types de décisions qui devront être prises lors de la réunion. Le programme suivant est un exemple d'ordre du jour de réunion initiale.

Principe de la table ronde

À une « table ronde », tous les participants s'assoient en égaux pour prendre des décisions sur la future direction que leur alliance devra suivre. Il n'y a pas de hiérarchie ni de direction préétablie.

Les participants peuvent non seulement se présenter et exposer leur conception de leur participation et de leur contribution à l'alliance, mais aussi présenter le type de travail qu'ils font et, s'ils ont besoin de soutien, s'adresser à d'autres membres ou à l'Alliance pour leur demander conseil ou analyser les possibilités de développer des activités en coopération. Cela contribuera en amont à l'établissement de domaines communs de coopération, susceptibles d'être le terreau de synergies entre les membres, d'une part, et entre les membres et l'alliance, d'autre part.

Il est également important que les participants à la première réunion prennent immédiatement des décisions quant au suivi et à la fréquence des réunions, qu'ils établissent si le lieu de réunion sera tournant et qu'ils nomment une personne qui assume la responsabilité de tâches telles que la réservation de la salle de réunion et l'envoi d'une circulaire de rappel de la réunion suivante.

Activités de la phase initiale

Avant qu'une alliance nationale puisse commencer à tracer la voie à suivre, ses membres doivent avoir une bonne connaissance de la situation de leur pays en matière de faim et de pauvreté. Il est important de rassembler des informations statistiques valables ainsi que des données empiriques, qui donneront une meilleure idée des besoins et fourniront une

EXEMPLE D'ORDRE DU JOUR

Inspiré de celui de la première réunion de l'Alliance nationale de la République dominicaine

1. Présentation de l'Alliance internationale contre la faim et de l'Alliance nationale contre la faim

Il est important d'exposer les principes et la structure de l'Alliance internationale en expliquant comment elle apporte un soutien aux alliances nationales. La présentation de l'Alliance nationale doit mettre l'accent sur l'idée que les organisations ont beaucoup à gagner mutuellement si elles unissent leurs forces, puisqu'elles peuvent alors défendre leur cause d'une même voix mais aussi compter les unes sur les autres pour soutenir les activités qu'elles entreprennent individuellement.

2. Choix d'un participant faisant office de secrétaire de réunion

Une personne doit avoir la responsabilité de tenir la liste complète des participants et de rédiger un compte rendu de réunion, qui mentionne entre autres l'ensemble des décisions prises et des sujets abordés en vue de prendre des décisions à des réunions ultérieures.

3. Présentation de chaque participant

Les participants doivent tous avoir la possibilité de partager des informations sur les activités de leurs organisations et sur la manière dont ils envisagent les synergies au sein de l'alliance nationale une fois créée. C'est pour les participants réunis l'occasion de déterminer si l'une des organisations existantes pourrait faire office d'alliance nationale du pays, pour éviter, le cas échéant, de devoir créer une nouvelle organisation.

4. Choix du nom

Si le groupe réuni estime qu'il est prêt à entamer des démarches pour devenir une alliance nationale, alors il doit décider si celle-ci s'appellera « Alliance nationale » (du pays concerné) ou si elle utilisera le nom d'un réseau existant qui jouit déjà d'une notoriété. Dans un cas comme dans l'autre, l'entité sera membre de l'Alliance internationale et bénéficiera de tous les avantages associés à l'accès au Secrétariat de l'AICF.

5. Adhésion

Les participants à cette réunion initiale peuvent décider s'ils sont prêts à rejoindre l'alliance nationale. Certains devront éventuellement consulter leurs organisations et en obtenir l'aval avant de s'engager. Une fois qu'un noyau de personnes et d'organisations motivées se sera constitué, il sera important d'entamer un travail de promotion pour toucher un public plus large, en s'adressant par exemple aux petites organisations locales, aux fondations et aux associations du secteur privé, aux médias et aux centres de recherche.

6. Déterminer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion suivante

Il faut choisir une personne – qui peut être éventuellement le secrétaire de réunion – qui sera chargée de veiller à ce que le compte rendu de la réunion soit distribué avant la réunion suivante. Nota bene: le poste de secrétaire peut être permanent ou tournant d'une réunion à l'autre, selon le souhait des membres de l'alliance.

base réaliste pour fixer des objectifs. Il existe des sources tant locales qu'internationales où trouver ces informations.

Sources locales: Les politiques nationales de sécurité alimentaire en vigueur et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté appliquées contiennent des informations de référence bien documentées sur la situation du pays en matière de faim et de pauvreté. Les responsables de l'information publique ou des politiques des ministères concernés peuvent ouvrir l'accès à des documents qui contiennent des informations utiles. Les chercheurs universitaires ou les institutions de recherche locales peuvent fournir des informations de référence et des statistiques, ou du moins des indications pour savoir où trouver ces informations. Les chiffres sont habituellement consultables sur les sites Web des centres de recherche publics et nationaux.

Sources internationales: Les organisations internationales, du système des Nations Unies et non gouvernementales sont une source d'information statistique de premier ordre. De fait, les gouvernements fondent souvent leurs stratégies sur les statistiques compilées par des organisations du système, par exemple sur les profils de pays et les cartes de la faim élaborés par la FAO, le PAM, le FIDA, l'UNICEF ou la Banque mondiale.

Pour qui y a accès, Internet est une importante source d'information, mais un moteur de recherche peut renvoyer à plusieurs dizaines de milliers de sites si on saisit un nom de pays

et les mots « statistiques » et « faim ». Ainsi, pour les internautes, il est important de savoir discerner quels sites contiennent une information valide et irréfutable, susceptible d'être utilisée pour créer une alliance nationale. Les sites des organisations du système des Nations Unies sont fiables et devraient fournir le type de statistiques utiles pour présenter un tableau réaliste de la faim et de la pauvreté dans un pays donné.

Sources de statistiques nationales sur la faim et de profils de pays

FAO

<http://www.fao.org/countryprofiles/inventory.asp?lang=fr> (profils de pays)
<http://www.fao.org/es/ess/faostat/foodsecurity/FMap/map14.htm> (statistiques sur des thèmes spécifiques avec données ventilées)
<http://www.fivims.org/index.jsp?lang=fr> (systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité)
<http://faolex.fao.org/faolex/index.htm> (banque de données législatives: recueil de dispositions légales et réglementaires sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles renouvelables)

PAM

http://www.wfp.org/country_brief/hunger_map/map/hungermap_popup/map_popup.html (profils de pays)

FIDA

<http://www.ifad.org/operations/projects/regions/country.htm> (opérations de terrain)

PNUD

<http://hdr.undp.org/statistics/> (profils de pays et statistiques)

L'Alliance nationale **française** a constitué 10 comités, qui représentent chacun un type différent d'intervenant. Par exemple, un comité s'adresse à toutes les ONG qui travaillent sur le développement durable, un autre concerne les institutions locales, un autre les médias. Le comité choisit un représentant, qui participera aux travaux d'un conseil exécutif présidé par un représentant de l'État et par un représentant de la société civile.

Au **Rwanda**, l'Alliance nationale comprend une Assemblée générale et un Comité exécutif. L'Assemblée générale, organe principal de l'Alliance, est composée de membres de trois niveaux: membres associés, honoraires et fondateurs. Le Comité exécutif est composé de cinq membres, élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois.

Déterminer la structure organisationnelle

Même si la/les réunion(s) initiale(s) est/sont accueillie(s) par un organisateur ou un comité d'organisation, il sera nécessaire, une fois que les participants s'engagent à mettre sur pied et à soutenir une alliance nationale, de prendre des décisions quant à une structure organisationnelle adaptée. Celle-ci, là encore, revêt des formes différentes selon les pays et leurs conditions particulières.

L'Alliance internationale ne prescrit pas de structure organisationnelle type pour les alliances nationales. Cependant, elle leur demande de mettre en place des structures organisationnelles qui garantissent que tous les membres sont représentés dans le processus de prise de décisions. Dans certains cas,

*ActionAid International (AAI) a facilité la création d'un réseau de sécurité alimentaire en **Gambie** dirigé par la National Youth Association for Food Security (association nationale de la jeunesse pour la sécurité alimentaire), organisation d'agriculteurs née dans le sillage du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Le réseau a adhéré à l'Alliance nationale et l'AAI en a financé les activités la première année. Au cours de la première année, l'Alliance a mis sur pied un projet de banque de semences pour la préservation de la diversité biologique dans la région et un projet visant à améliorer la production agricole en ayant recours, en partie, à la banque de semences communautaire. Une assemblée fixe les priorités, le secrétaire coordonne les membres et les activités et surveille les deux projets, et le secrétariat met en œuvre les décisions de l'Alliance.*

des organisations ou des réseaux existants peuvent être développés et adaptés pour former l'alliance nationale. Dans d'autres cas, il peut être nécessaire de créer une structure nouvelle. La décision doit se fonder sur des considérations de praticabilité locale.

En tout état de cause, il est nécessaire de doter toutes les alliances, sous une forme ou une autre, d'un secrétariat ou d'un comité exécutif qui ait pour mission de gérer les tâches administratives et d'aider les membres et qui ait qualité pour administrer des procédures telles que la mobilisation de fonds et la communication.

En outre, étant donné que l'un des objectifs fondamentaux de l'Alliance internationale contre la faim est de favoriser le dialogue entre l'État et la société civile et leur action conjointe, la structure des alliances nationales devrait toujours permettre la participation des secteurs public et privé. En application de ce principe, on peut imaginer trois formules organisationnelles qui seraient cohérentes avec les objectifs de l'AICF: initiative gouvernementale avec direction du secteur public et participation du secteur privé, initiative mixte État-société civile avec direction partagée et initiative de la société civile avec participation de l'État.

Initiative gouvernementale avec direction du secteur public et participation du secteur privé

L'Alliance nationale du **Guatemala**, conduite par le secteur privé et des organismes de coopération internationale, a joué un rôle important de pression en faveur de la législation relative au « droit à l'alimentation » et à la sécurité nutritionnelle. À l'heure actuelle, le Gouvernement soutient des activités de l'Alliance nationale par l'entremise d'un Secrétariat national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle rattaché à la Présidence.

Initiative mixte État-société civile avec direction partagée

En **France**, le comité directeur de l'Alliance nationale est coprésidé par des représentants de la société civile et de l'administration. L'Alliance nationale a 10 comités, dont les membres ont des mandats analogues: ONG travaillant dans le domaine du développement, médias et institutions locales. Un représentant de chaque comité siège au bureau exécutif, qui est coprésidé par un représentant de la société civile et un représentant de l'État.

Initiative de la société civile avec participation de l'État

L'Alliance nationale des **États-Unis d'Amérique** est présidée par l'une des organisations membres, Bread for the World, qui en accueille en outre le secrétariat à son siège. Au cours de la campagne électorale de 2004, l'Alliance nationale a plaidé sa cause auprès des candidats en leur faisant valoir que les citoyens des États-Unis se sentaient concernés par le problème de la faim. Une représentation bipartite du Congrès y siège en qualité d'observateur.

Par ailleurs, compte tenu du fait qu'une multitude d'organisations de natures fort variées seront représentées dans les alliances, celles-ci devront veiller à ce que chaque type d'organisation soit représentée dans la structure de direction.

Homologation de l'alliance nationale

Dans sa phase initiale, une alliance nationale peut fonctionner de manière non formelle, mais, une fois que la structure organisationnelle en a été déterminée, il est nécessaire d'effectuer toutes les démarches exigées par l'administration nationale pour qu'elle ait une existence légale. Le statut officiel peut permettre à l'alliance nationale d'avoir une trésorerie, d'organiser des manifestations, de donner un caractère officiel à ses déclarations publiques et de représenter ses membres.

Cependant, lorsqu'il s'agit de procéder aux formalités en vue d'une reconnaissance légale, il est important d'éviter le risque de créer une structure en apparence nouvelle qui pourrait être perçue comme étant en concurrence avec des initiatives analogues. C'est pourquoi il est souvent préférable de transformer une organisation existante en alliance nationale, en étoffant ou adaptant le mandat pour qu'il cadre avec celui de l'AICF. Si ce n'est pas possible, l'entité nouvellement créée en vue de devenir l'alliance nationale peut acquérir une reconnaissance officielle par voie législative ou moyennant une procédure formelle d'inscription comme association officielle.

Afin de l'inscrire sur la liste officielle des organisations nationales, il a été demandé à l'Alliance nationale du **Burkina Faso** de décrire la nature de ses activités et de fournir des renseignements sur ses membres et des informations d'ordre logistique et administratif. Ces démarches ont permis à l'Alliance d'entreprendre des activités de mobilisation de fonds et, par exemple, de demander un soutien du Fonds spécial du TeleFood de la FAO. L'Alliance mène actuellement six microprojets financés par des fonds d'aide au développement, dont le Fonds du TeleFood.

Les alliances nationales du **Rwanda** et du **Guatemala** ont été officialisées par voie parlementaire. Au Guatemala, le Gouvernement a intégré l'Alliance dans la loi nationale relative à la sécurité alimentaire. Au Rwanda, la loi portant création de l'Alliance a assigné à celle-ci un mandat en matière de sécurité alimentaire.

Comment agir



L'avantage fondamental des alliances nationales réside dans la force que leur confère leur voix commune pour plaider en faveur du changement. Elles peuvent employer cette force de nombreuses manières, par exemple pour sensibiliser sur les situations de faim et de pauvreté par l'intermédiaire des médias, intervenir auprès des gouvernements en faveur d'un financement accru des programmes de réduction de la faim et de la pauvreté ou créer des espaces de débat et d'échange d'informations. Mais les alliances nationales doivent pour cela se préparer. Les « engagements à éradiquer la faim », par lesquels les alliances et leurs membres fixent des objectifs pour leurs futurs travaux, constituent un outil concret pour aider les alliances à quantifier leur force collective.

Créer un consensus sur les cibles et les objectifs

Une fois que les alliances nationales sont créées et qu'elles ont entrepris des activités, il est opportun de réfléchir à long terme et d'entamer le processus de définition d'un plan d'action. Chaque pays aura sa stratégie propre, qu'il développera en fonction des besoins et des moyens locaux, mais les alliances nationales devront intégrer dans leur stratégie, en les adaptant, plusieurs cibles et objectifs.

L'objectif primordial de l'AICF et, partant, des alliances nationales, est celui fixé par le Sommet mondial de l'alimentation et l'Équipe spéciale du Projet du Millénaire sur la faim, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim au plus tard pour 2015. On peut envisager, dans ce sens, plusieurs axes de travail et de nombreuses activités possibles.

Éducation et renforcement des capacités

La première dame du **Paraguay**, ambassadrice de bonne volonté de la FAO, a joué un rôle actif dans la création d'une Alliance nationale dans son pays. Son bureau soutient d'ores et déjà l'initiative éducative de la FAO intitulée « Nourrir les esprits, combattre la faim ». Le Secrétariat de l'AICF a prêté un soutien technique pour rechercher des partenaires potentiels au sein de la société civile et dans le système des Nations Unies.

Au **Honduras**, l'Alliance a mis en œuvre un projet éducatif national visant à améliorer les connaissances en matière de nutrition. Ce projet, fondé sur le programme « *Nourrir les esprits, combattre la faim* », s'inscrit dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Renforcement et autonomisation des organisations nationales

Une organisation de jeunes agriculteurs a joué un rôle important dans l'effort visant à créer une Alliance nationale en **Gambie**. Cette intervention a gagné un grand crédit quand un représentant de l'État s'est rallié officiellement à l'Alliance nationale. Cette reconnaissance de la part du Gouvernement a ouvert une plus grande marge de manœuvre à la jeunesse en Gambie, et lui a donné un rôle clé en matière de développement rural.

Ateliers et formation

L'Alliance nationale du **Guatemala** a contribué à l'organisation d'une réunion de haut niveau avec des représentants des gouvernements de 16 pays d'Amérique latine, qui avait pour objet l'échange d'expériences ayant trait à la question de la faim et de la sécurité alimentaire dans la région.

Au **Honduras**, l'Alliance nationale a organisé un séminaire national sur la sécurité alimentaire en vue d'établir des priorités pour sa stratégie nationale et ses activités sur le terrain concernant la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

L'engagement à éradiquer la faim

L'engagement à éradiquer la faim est véritablement au cœur de l'action de l'Alliance internationale et des alliances nationales. Il constitue une étape volontaire, mais une étape qui peut être utile pour réunir les membres sous un même étendard. En déclarant sa volonté d'éradiquer la faim, une alliance nationale

- affirme son engagement,
- définit ses objectifs assortis d'un calendrier et
- met en place son propre mécanisme de compte rendu d'activités.

Les débats sur les grands axes et les objectifs ou ensemble d'objectifs finaux de leur engagement à éradiquer la faim forcent les alliances nationales à se centrer sur la réalité de leur situation à l'heure de définir les étapes pratiques nécessaires et d'évaluer le temps et les ressources nécessaires pour réaliser l'objectif de réduction de la pauvreté et de la faim.

Outre la présentation de l'engagement à éradiquer la faim de l'alliance nationale, les organisations membres doivent aussi être encouragées à formuler leurs propres engagements à titre individuel, et ce, pour que le débat mené au sein des réunions de l'alliance se poursuive dans les réunions de toutes les organisations membres et pour sensibiliser davantage sur la nécessité d'œuvrer ensemble à combattre la faim et la pauvreté. Cela contribuera à développer la solidarité entre les organisations membres et à intensifier leur engagement vis-à-vis de l'alliance.

Les débats ayant pour objet de déterminer avec précision le libellé des engagements et de fixer des objectifs donneront aux membres une orientation pertinente à long terme, ainsi que des objectifs immédiats. La définition d'objectifs mesurables et pratiques ainsi que de dates-butoirs pour leur réalisation constitue pour l'alliance un système de suivi intégré.

L'Alliance internationale fournit des documents pour guider les alliances nationales à formuler des engagements à éradiquer la faim, afin que soient harmonisés les comptes rendus d'activités. Tous les engagements figurent sur le site Web de l'AICF, qui offre un espace aux alliances nationales pour qu'elles rendent compte des progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs fixés.

Afin de donner davantage de visibilité à l'alliance nationale et à ses membres, il est suggéré que les engagements soient formulés à une date ayant une valeur de symbole localement et que les rapports sur l'avancement des activités soient publiés à cette date. Plusieurs alliances nationales – dont celles du Burkina Faso, de Madagascar, de la Sierra Leone, de l'Irlande, de l'Italie, de la Suisse, du Honduras, des États-Unis, du Bénin, de la Guinée, de l'Angola et de la République dominicaine – ont choisi la Journée mondiale de l'alimentation pour se réunir, organiser des activités communes et faire rapport au Secrétariat de l'AICF.

Créer des partenariats et des jumelages

Une fois que les alliances nationales sont établies, il est important qu'elles poursuivent leurs activités de promotion, recherchent des moyens de nouer des partenariats en dehors de l'Alliance et attirent davantage d'organisations sous sa houlette. Par ailleurs, à mesure que les membres de l'alliance en apprennent davantage sur les activités de leurs homologues, ils peuvent trouver des manières de combiner leurs efforts pour atteindre

Organisations non gouvernementales

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'**Afrique de l'Ouest** (ROPPA) soutient la participation de ses organisations membres aux alliances nationales. Ce soutien renforce le rôle des alliances nationales aux plans national, sous-régional et régional et facilite les contacts et les partenariats avec d'autres réseaux et organisations institutionnelles.

Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire (PSSA)

Le Conseil national de la sécurité alimentaire (CNSA), à **Haïti**, fait également office d'Alliance nationale haïtienne. Fort de ce double rôle, le CNSA peut inviter les participants de l'Alliance nationale à la consultation qu'il supervise et qui concerne la coordination et la mise en œuvre des révisions au PSSA.

Organisations du système des Nations Unies et Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire

Quand le Gouvernement de l'**Angola** s'est déclaré intéressé par la création d'une Alliance nationale, le Secrétariat de l'AICF a offert son entremise pour mettre en contact le Gouvernement, les organisations du système des Nations Unies, les administrateurs de projet et d'autres groupes intéressés. Grâce aux efforts de la FAO, les organisations du système ont partagé des informations sur les projets de terrain et retenu ceux d'entre eux qui étaient en consonance avec les orientations des alliances nationales.

La FAO et le PAM ont conjointement apporté leur soutien aux activités opérationnelles du Conseil national pour la sécurité alimentaire (CNSA), qui fait office d'Alliance nationale à Haïti. Les activités mises en œuvre consistent, entre autres, en un programme d'alimentation scolaire et un travail, en collaboration avec le PSSA, de définition d'une politique nationale de sécurité alimentaire. La FAO et le PAM sont en contact permanent pour apporter un soutien coordonné.

Mettre en rapport des initiatives nationales

En Sierra Leone, *Caritas Makeni* a dirigé la mise sur pied d'une Alliance contre la faim à conduite communautaire. La FAO a regroupé les initiatives gouvernementales en matière de sécurité alimentaire et le Comité national pour le droit à l'alimentation, qui fait office d'Alliance nationale contre la faim. L'Alliance nationale soutient l'Alliance communautaire et travaille en collaboration avec elle.

En **République dominicaine** et à **Madagascar**, la FAO a servi d'intermédiaire entre les alliances nationales et l'Alliance des secteurs public et privé pour le développement rural (Nations Unies), afin d'améliorer les capacités de mobilisation de ressources des alliances.

États-Unis d'Amérique et Ghana

Le jumelage des **États-Unis d'Amérique** et du **Ghana** est né d'un effort de mobilisation de ressources pour la mise en place de l'Alliance nationale du Ghana. Les États-Unis ont financé le déplacement d'une délégation ghanéenne aux États-Unis et à Rome. Aux États-Unis, les membres de cette délégation ont rencontré, entre autres, des représentants de l'Alliance nationale des États-Unis et des membres de l'Équipe spéciale du Projet du Millénaire sur la faim. À Rome, ils se sont entretenus avec des représentants du FIDA, de la FAO et du PAM. Ces contacts ont été cruciaux pour positionner l'Alliance nationale dans la sphère des organisations actives dans le domaine du développement au Ghana et pour renforcer les capacités opérationnelles de l'Alliance. À titre de suivi, les deux pays continueront à échanger des visites périodiquement.

Brésil et Haïti

En application d'un protocole d'échange signé par les Ministères de l'agriculture du **Brésil** et d'**Haïti**, des ministres haïtiens se sont rendus en visite au Brésil, où ils ont assisté à un séminaire sur l'agriculture paysanne, et des ministres brésiliens ont fait le déplacement inverse et sont convenus d'appuyer un projet de développement rural proposé par la société civile et soutenu par le Ministère haïtien de l'agriculture. Plus tard, une délégation du Gouvernement et de la société civile brésiliens s'est rendue à Haïti pour examiner de près les arrangements logistiques pour un projet pilote dans le cadre duquel des agronomes brésiliens travailleront avec des collègues haïtiens en vue d'améliorer la production agricole. Le surcroît de production sera acheté par le programme local d'alimentation scolaire.

certaines de leurs objectifs individuels. Ils ont en outre la possibilité de coordonner des activités avec d'autres organisations internationales, par exemple des ONG, le Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire (PSSA), des organisations du système des Nations Unies ou le Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire.

Jumelage avec d'autres partenaires

Le programme de jumelage de l'Alliance internationale a pour objet de mettre en rapport deux alliances nationales susceptibles de se soutenir mutuellement. De cette manière, les pays plus développés peuvent prêter des conseils et un soutien financier à des pays moins développés. Cela permet en outre à chaque partie d'apprendre sur les besoins et les objectifs de son homologue et de se développer dans d'autres domaines pour nouer des partenariats.



Donner aux alliances nationales les moyens d'être des porte-parole efficaces de la lutte contre la faim et la pauvreté

Mettre en œuvre une stratégie de communication

A fin de sensibiliser aux activités et aux objectifs des alliances nationales, il est nécessaire de s'assurer que l'information soit diffusée. De nombreuses exigences en matière de communication doivent être prises en compte.

- Les alliances nationales doivent rester en contact avec le Secrétariat de l'AICF.
- Il est nécessaire que les alliances nationales communiquent avec d'autres alliances nationales.
- Il faut que les membres de l'alliance nationale communiquent entre eux et avec des membres potentiels.
- Les médias doivent être tenus au courant des activités car ils constituent le moyen le plus important de transmission des nouvelles aux populations locales et aux responsables politiques.

Tout cela passe par une stratégie de communication bien conçue.

Pour que les alliances communiquent avec l'AICF, d'autres alliances ou d'autres membres, il est important d'examiner ce qu'il est possible de faire avec l'infrastructure locale. Si on dispose d'un accès à Internet, l'information peut être diffusée par voie de courrier électronique ou annoncée sur des sites Web. Il faut consulter les membres pour établir si le courrier électronique est approprié pour que les alliances communiquent entre elles ou si un bulletin d'information serait préférable. Les médias locaux ou nationaux aussi offrent des possibilités de répercuter l'information.

Avant de développer la stratégie de communication, il est important de rencontrer des représentants des médias, d'expliquer les objectifs de l'alliance nationale et de trouver les circuits appropriés pour communiquer des articles ou faire des annonces par le truchement des médias.

L'Alliance nationale des **États-Unis** a parrainé la production de *Silent Killer*, documentaire diffusé sur la télévision publique qui sensibilise à la lutte contre la faim. Ce documentaire s'inscrit dans une campagne de sensibilisation sur le premier OMD intitulée ONE et lancée aux États-Unis en 2004 par plusieurs ONG, dont CARE International et Oxfam.

En fonction de la situation locale, il peut être nécessaire d'envoyer des communiqués de presse ou bien d'organiser une conférence de presse en cas d'annonce importante. Si une bonne relation est établie avec les médias, elle sera d'une grande utilité pour les campagnes de sensibilisation. Elle ouvrira aussi la possibilité de formuler et de partager des messages sur le travail de l'alliance avec un public plus large, mais il est nécessaire d'adapter ces messages en fonction du public particulier du média avec lequel on traite.

Organiser une campagne efficace de sensibilisation et responsabilisation

- Sensibiliser aux cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation et sur la situation actuelle du pays.
- Promouvoir la responsabilisation et la coopération entre pouvoirs publics et société civile pour lutter contre la faim et la pauvreté.

- Envisager une association avec les célébrations de la Journée mondiale de l'alimentation et d'autres événements et rencontres institués.
- Ouvrir des possibilités de dialogue sur les politiques avec les pouvoirs publics.

Le « *Hunger Banquet* », ou « banquet de la faim », dossier de plaidoyer élaboré par Oxfam International, livre des suggestions pratiques sur la manière de mettre au point une campagne de plaidoyer: qui inviter, comment s'adresser aux médias pour qu'ils couvrent la manifestation, etc. Ce dossier peut être obtenu sur demande auprès du Secrétariat de l'AICF ou téléchargé dans sa version anglaise à l'adresse suivante: <http://www.hungerbanquet.org/>.

EXAMINER LES CIRCUITS DE MOBILISATION DE RESSOURCES

- **Campagnes de mobilisation de fonds**

Le programme TeleFood de la FAO est un exemple de moyen de financement. En adressant une demande au représentant de la FAO dans un pays, le candidat peut espérer percevoir une petite subvention (d'un montant maximal de 10 000 dollars EU) pour un projet donné. L'Alliance nationale du Burkina Faso supervise actuellement six microprojets financés par TeleFood.

- **Organisation de conférences et de manifestations spéciales**

Quand le Honduras a organisé un séminaire national sur la sécurité alimentaire, l'Alliance nationale était en première ligne de toutes les activités. Elle s'est ainsi mieux fait connaître et a gagné du respect, en particulier dans le débat national sur la question de la faim et de la pauvreté, ce qui a eu pour effet d'améliorer son image publique et de renforcer sa capacité de mobiliser des fonds.

- **Projets communautaires**

L'Alliance communautaire dans l'État du Meghalaya (Inde) est née d'un projet de « groupes d'entraide » financé par le FIDA, lequel a, en outre, versé des crédits pour soutenir l'Alliance.

- **Activités des organisations du système des Nations Unies et de**

- **leurs donateurs mises en œuvre au titre des stratégies de réduction de la pauvreté de la Banque mondiale**

En se plaçant comme des intervenants visibles, spécialisés et porteurs d'initiatives dans leurs rapports avec les représentants du système des Nations Unies dans leurs pays respectifs, les alliances nationales se positionnent pour devenir des partenaires au sein de futurs projets financés par des donateurs. Dans certains cas, les organisations du système sont membres des alliances nationales mais, dans d'autres, il est important d'établir un contact avec le système des Nations Unies et de s'assurer sa participation au débat relatif aux objectifs, aux activités et aux capacités de l'alliance.

- **Activités financées par le secteur privé ou par des agences de coopération**

- **Jumelage et soutien bilatéral et multilatéral**

Les pays participant au programme de jumelage de l'AICF ainsi que ceux qui nouent des partenariats avec des pays voisins ou des alliances nationales de la même région ont davantage à apporter quand ils analysent les possibilités de financement avec des banques de développement ou des donateurs.

Compte rendu d'activités



Pour que les alliances nationales évaluent l'avancement de leurs activités et pour que l'Alliance internationale quantifie son impact en matière de lutte mondiale pour éradiquer la faim et la pauvreté, il est important d'avoir un système d'établissement de comptes rendus des activités. Du fait que les engagements à éradiquer la faim ont des objectifs et des échéances prédéfinis, les alliances nationales y trouvent un outil de mesure intégré utile pour faire rapport de leurs activités à leurs partenaires, à leurs membres et au Secrétariat de l'AICF.

Dans les rapports sur les progrès accomplis dans l'exécution des objectifs visés, doivent figurer:

- un examen des principales activités et manifestations, dont les objectifs et les résultats escomptés;
- les défis à relever,
- une demande de soutien, s'il y a lieu.

Chaque alliance nationale prend ses propres décisions quant à la fréquence de ses rapports à l'AICF et à la nature de l'information qu'elle partagera avec les autres partenaires au sein de l'AICF, tels que les organisations de la société civile et les ONG internationales, les organisations du système des Nations Unies et les autres alliances nationales. La première évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un engagement à éradiquer la faim donnera à l'alliance nationale une indication quant à la faisabilité de ses objectifs et à l'efficacité des stratégies visant à atteindre les objectifs fixés. Après le premier rapport, les alliances nationales auront éventuellement à réévaluer leurs stratégies.

Mise en relation avec d'autres intervenants



Une fois établies, les alliances nationales devront mener en permanence des activités de promotion pour attirer de nouveaux membres. Les activités de promotion sont également importantes pour sensibiliser davantage le public au travail de l'alliance nationale et ainsi attirer davantage l'attention sur les questions liées à la pauvreté et à la faim et donner une plus grande importance à l'action de persuasion que mènent les alliances nationales aux plans national et international en faveur de leur cause. Il peut s'agir d'établir des rapports avec des réseaux régionaux existants, ou encore de nouer des liens avec des partenaires d'envergure mondiale ou avec d'autres campagnes mondiales de sensibilisation.

Dans la perspective de la réunion du G8 en 2005 en Écosse, le partenaire de l'AICF ActionAid et la campagne « Make Poverty History » (« Abolissons la pauvreté ») ont organisé plusieurs activités afin de renforcer le message de l'initiative « Live 8 », qui plaide pour une réduction de la dette en faveur des pays à faible revenu et pour une intégration des questions relatives à la faim. ActionAid a traversé l'Afrique en minibus pour enregistrer et recueillir des points de vue et messages d'Africains. La délégation a également fait étape à Rome, pour rencontrer des représentants des organisations du système des Nations Unies qui y ont leur siège, du Groupe de travail de l'AICF et du Groupe des 77 (groupe fondé par 77 pays en développement). Tous les points de vue et contributions ont été présentés à la réunion du G8 en Écosse.

Lors de la Journée mondiale de l'alimentation de 2005, plusieurs alliances nationales ont publié des communiqués de presse qu'elles avaient rédigés en consultation avec le Secrétariat de l'AICF. Les activités organisées dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation ont toujours retenu l'attention des médias, si bien que l'information exposée dans les communiqués de presse a bénéficié d'une grande visibilité médiatique et que les messages des alliances nationales ont été renforcés par le retentissement mondial de cet événement.

L'AICF travaille en partenariat avec « More and Better », campagne de plaidoyer ayant pour objet d'améliorer la qualité et d'accroître la quantité de l'aide en faveur de l'agriculture et du développement rural. L'AICF et More and Better font une promotion mutuelle de leurs messages à l'occasion des rencontres régionales et internationales auxquelles elles assistent. Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) travaille avec les alliances nationales à renforcer leurs capacités en matière de définition des politiques et de mobilisation de ressources. Le ROPPA, dont le rôle est crucial pour le soutien des alliances au **Mali**, au **Bénin** et au **Sénégal**, s'est activement engagé dans la mise en relation des alliances avec des bailleurs de fonds tels que la Banque africaine de développement.